



EPTB Charente
Etablissement Public Territorial de Bassin Charente

INOND' ACTIONS

La lettre d'information du **PAPI Charente & Estuaire**

ÉDITO



Jean-Claude GODINEAU
Président de l'EPTB Charente

L'année 2020 était celle des 10 ans de la tempête Xynthia, événement de submersion marine qui avait profondément meurtri le littoral charentais-maritime.

En cette année 2021, c'est le fleuve Charente qui a fait parler de lui, avec un retentissement médiatique national. Au début du mois de février, le niveau du fleuve a atteint des niveaux de crue qui n'avaient plus été observés depuis plus de 25 ans. À Saintes, l'eau est montée à 6,18 m à l'échelle de crue soit 66 cm sous le niveau de la crue centennale de décembre 1982. Plusieurs centaines de maisons ont été inondées sur l'ensemble du bassin de la Charente.

Il convient plus que jamais de poursuivre les actions engagées pour limiter les risques liés aux inondations en travaillant notamment sur la réduction de vulnérabilité du bâti.



Février 2021 : une importante crue de la Charente

Entre fin janvier et début février, le bassin versant de la Charente a subi le passage d'une **succession de fronts pluvieux**. Les abats de pluie (93 mm de cumul moyen sur le bassin en 7 jours), arrivés sur des **sols saturés** après plusieurs semaines humides, ont rapidement fait gonfler les débits des affluents et du fleuve.

La Charente a atteint son **pic de crue entre le 4 février à Mansle et le 8 février à Saintes**. Les épisodes pluvieux postérieurs au passage du pic ont contribué à ralentir la décrue. **Le débit de pointe a atteint 430 m³/s à Angoulême et un peu plus de 600 m³/s à Saintes** (il était de l'ordre de 800 m³/s à Saintes lors de la crue centennale de décembre 1982). La période de retour de la crue de février 2021 est estimée par le Service de Préviation des Crues à 13 ans à Angoulême (chaque année ce niveau de crue a une probabilité de 1 sur 13 d'être atteint), 15 ans à Cognac et 20 ans à Saintes.

Dans ces trois agglomérations, les niveaux mesurés au moment du pic de crue **se sont élevés à environ 50 cm sous le niveau de la crue de janvier 1994 et de l'ordre de 65 à 85 cm sous celui de décembre 1982**. **77 communes** du bassin versant ont été reconnues en **état de Catastrophe Naturelle**, principalement le long de la Charente, mais aussi de la Boutonne, de la Seugne, du Né et de la Boême. Un premier bilan provisoire, établi par l'EPTB Charente quelques semaines après l'évènement, avec l'appui des différents syndicats de bassin, fait état de l'ordre de **800 à plus de 1 000 maisons inondées** sur l'ensemble du bassin de la Charente.

La mobilisation des pompiers, des services de l'État, des élus et services des collectivités, des opérateurs de réseaux, des associations et l'entraide citoyenne ont été fondamentales dans la gestion de crise.

L'onde de crue d'amont en aval



Angoulême



Cognac



Saintes

SOMMAIRE

p2



Saint-Savinien,
dévaselement du fleuve



Échillais, protection
du Martrou



Étude de ralentissement
des crues



Protection de l'estuaire,
les études en cours

p3

p4

FOCUS

- Évolutions sur Vigicrues
- PAPI d'intention labellisés

PAPI CHARENTE & ESTUAIRE : DU PROGRAMME SUR LE BASSIN VERSANT DE LA CHARENTE

GESTION DES ÉCOULEMENTS

Saint-Savinien, dévasement du fleuve

Ce projet, porté par le **Département de la Charente-Maritime**, prévoit l'extraction de 600 000 m³ de sédiments du fond de la Charente dans le secteur de Saint-Savinien. L'enlèvement de ces vases accumulées au cours des décennies, permettra de **restaurer une capacité hydraulique cible du lit mineur** et d'abaisser de l'ordre de 3 à 15 cm les niveaux d'eau en amont selon l'importance des crues.

Entamée au cours de l'été 2019 par l'aménagement de lagunes de décantation, l'opération s'est poursuivie par une première et brève campagne de dragage au 1^{er} trimestre 2020 puis une seconde campagne durant l'hiver 2020-2021. **À ce jour, près de 60 000 m³ de sédiments ont été prélevés dans la Charente**, séchés et exportés vers les terres agricoles. La période autorisée pour le dragage s'étend de septembre à mars mais les interventions restent tributaires des conditions hydrologiques (débits du fleuve).



Drague la Grande Mulette et son élinde (bras comportant le cutter qui aspire la vase)

LES TRAVAUX EN QUELQUES CHIFFRES

- Un site de décantation et de séchage des sédiments sur **28 ha** (Butte des Anglées à Saint-Savinien).
- **12 km** linéaires de dragage prévus de Port-d'Envaux à l'A837 à Saint-Savinien.
- **600 000 m³** de sédiments à extraire et à valoriser pour l'essentiel en reconstitution des sols agricoles.
- Un chantier prévu sur près de **8 ans**.
- Un coût prévisionnel de l'opération de **7 M € HT**.

PLAN DE FINANCEMENT DE L'OPÉRATION :

40% État
48% Département 17
12% EPCI



Bassin de décantation avec des sédiments en phase de séchage

OUVRAGE DE PROTECTION

Échillais, protection du Martrou

Les travaux de protection du site du Martrou à Échillais, en rive gauche de l'estuaire de la Charente, se sont **terminés en décembre 2020**. Ce projet, conduit par la **Communauté d'Agglomération Rochefort Océan (CARO)**, consistait à assurer une protection contre la submersion marine pour une dizaine d'habitations et la Maison du Transbordeur.

La première tranche de travaux, réalisée en 2018, concernait l'implantation d'un muret béton équipé de portes étanches amovibles au droit de la cale de mise à l'eau (cf. lettre d'information n°8). En juin 2020, à l'achèvement du chantier de restauration du pont Transbordeur mené par le Ministère de la Culture, la réalisation de la deuxième tranche de travaux a pu débuter. **Un merlon de terre a été aménagé** dans le prolongement à l'ouest de la cale, **le chemin en rive a été rehaussé et stabilisé** par le soutènement de la berge et par sa protection contre l'érosion.

Le niveau de protection de cet aménagement collectif ayant dû être établi à une cote inférieure à celle de la tempête Xynthia en raison des contraintes du site, des dispositifs de protection individuels ont été proposés en complément. La CARO a donc fourni **des batardeaux et installé les glissières**, pour les quelques propriétés bâties concernées et le musée, permettant à chacun de se prémunir contre un évènement majeur.



Merlon de terre aménagé dans le prolongement du muret de la cale de mise à l'eau

PLAN DE FINANCEMENT DE L'OPÉRATION :

40% État
20% Région
20% Département 17
20% CARO

À L'ACTION



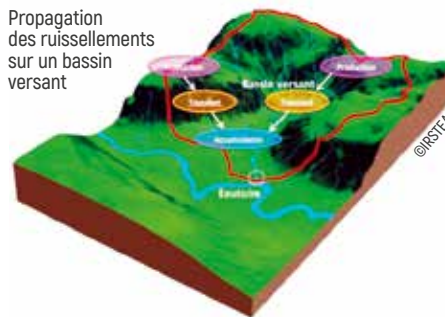
GESTION DES ÉCOULEMENTS

Étude de ralentissement des crues

Au titre de sa mission visant à **faciliter la prévention des inondations** et à assurer un rôle de coordination et de conseil auprès des collectivités locales, l'**EPTB Charente** mène une étude de ralentissement dynamique des crues à l'échelle du bassin versant de la Charente. Lancée fin 2019, elle doit se dérouler sur deux ans.

La première phase de l'étude a permis de cartographier, par une méthode uniforme, les **zones sensibles à la production du ruissellement, au transfert sur les versants et à l'accumulation dans les talwegs**. En parallèle, une **prélocalisation utile à l'identification des zones d'expansion des crues** a été effectuée. Ces espaces non urbanisés, où se répandent les eaux de débordement, jouent un rôle naturel majeur d'atténuation des crues.

La seconde phase de l'étude, en cours d'achèvement, a consisté à **modéliser différentes crues historiques de la Charente** (1982, 2007 et 2021) et à comprendre la formation et la propagation des crues sur la Charente et ses affluents.



Propagation des ruissellements sur un bassin versant

Elle a permis de pointer en particulier un phénomène récurrent de **concomitance des pointes de crue** de la Charente amont et du bassin Bandiat Tardoire Bonnieure à leur confluence.

L'ensemble de ces informations permettra d'esquisser des **orientations stratégiques de gestion globale des écoulements et de ralentissement des crues** à débattre en comité de pilotage d'ici la fin de l'année 2021.

PLAN DE FINANCEMENT DE L'OPÉRATION :

50% État
30% Agence de l'eau
20% EPTB

LES CHIFFRES CLÉS DU PAPI CHARENTE & ESTUAIRE

Montant conventionné

47,1 M€ HT

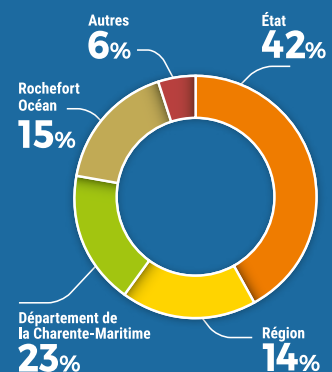
Calendrier du programme

2013-2023

15
Signataires

58
Actions programmées

Plan de financement :



OUVRAGE DE PROTECTION

Protection de l'estuaire : les études en cours

La stratégie retenue de protection collective contre la submersion marine dans l'estuaire de la Charente s'articule en deux points :

- le **confortement des digues existantes** le long de l'estuaire, servant de premier rideau d'atténuation,
- l'aménagement de **digues de protection rapprochées des principales zones urbaines**, calées à un niveau Xynthia + 20 cm (hypothèse de changement climatique).

Les études plus précises visant à définir techniquement les projets sur les différents tronçons ont été **engagées au printemps 2020 par le Département de la Charente-Maritime**, pour le compte de la Communauté d'Agglomération Rochefort Océan. Les dossiers en cours sont les suivants :



Esquisse de profil de digue
© Artélia/Concept Paysage

- > Confortement des digues de premier rang le long de l'estuaire – stade étude préalable
- > Protection rapprochée sur l'avenue de la Libération à Rochefort – stade avant-projet
- > Protection rapprochée dans la boucle sud-est de Rochefort – stade étude préalable

Près de 3 à 4 années seront probablement nécessaires au montage des dossiers techniques, réglementaires et à l'instruction administrative, avant le lancement des travaux.

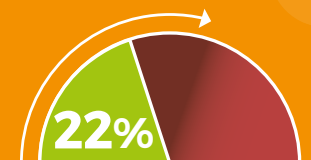
PLAN DE FINANCEMENT DE L'OPÉRATION :

40% État
20% Région
20% Département 17
20% CARO

QUELQUES INDICATEURS

26
actions achevées

20
actions en cours



22% du montant global du PAPI consommé au 31/12/2020

12^e réunion du comité de pilotage organisée le 26 novembre 2020



ÉVOLUTIONS SUR VIGICRUES

La plateforme **Vigicrues** du Ministère de la Transition Écologique (www.vigicrues.gouv.fr), lancée en 2006, met à disposition du public :

- **Les niveaux de vigilance**, via un code couleur, sur les cours d'eau surveillés par l'État (Charente, Tardoire, Bandiat, Seugne, Boutonne),
- **Les bulletins d'information** contenant des observations, prévisions et tendances d'évolution sur chaque tronçon,
- **Les mesures en « temps réel »** des stations hydrométriques du réseau de prévision des crues.

Différents développements ont été récemment intégrés au site et d'autres sont engagés :

- Un accès direct au **service automatique d'information sur le risque de crue soudaine, Vigicrues Flash**. Il couvre des cours d'eau non surveillés, comme le Né, les rivières sud-angoumoises, des affluents de la Seugne, un tronçon de l'Antenne ou encore l'amont de la Tardoire et du Bandiat. Les avertissements de risque de crue forte ou très forte sont générés sans expertise par une modélisation automatique pluie-débit.



- Un accès direct au **service d'avertissement sur les pluies intenses, APIC**. Il informe en temps réel du niveau de sévérité (très intense ou intense) des précipitations observées par les radars à l'échelle communale.
- **Un onglet prévision**, disponible sur certaines stations du réseau Vigicrues et qui indiquera directement les niveaux d'eau prévus à différentes échéances temporelles, en période de crue.
- **Un onglet zone inondable**, qui permettra de visualiser les zones d'inondation potentielle sur certains secteurs du réseau surveillé : un catalogue de cartes correspondant à différentes hauteurs aux échelles de crue l'alimentera.

PAPI D'INTENTION LABELLISÉS

Deux nouveaux Programmes d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI), portés par l'EPTB Charente, ont été labellisés et sont en phase de mise en œuvre depuis le début de l'année 2021 :

PAPI D'INTENTION CHARENTE

- **Périmètre** : bassin versant de la Charente en amont de l'estuaire (risque débordement de cours d'eau)
- **Date de labellisation** : 17 juin 2020
- **Période de mise en œuvre** : 2021-2023
- **Montant** : près de 640 000 € HT
- **Objectifs principaux** : initier des démarches de réduction de vulnérabilité du bâti, améliorer la sensibilisation au risque, faciliter l'anticipation des crues sur les affluents, favoriser les zones d'expansion des crues.

PAPI D'INTENTION MARAIS DE BROUAGE

- **Périmètre** : marais de Brouage (risque submersion marine)
- **Date de labellisation** : 2 novembre 2020
- **Période de mise en œuvre** : 2021-2023
- **Montant** : près de 500 000 € HT
- **Objectifs principaux** : élaborer en lien avec les intercommunalités de Rochefort et de Marennes une stratégie de sécurisation des personnes et des biens (villages rétro-littoraux) et faire émerger un projet global d'adaptation au changement climatique, améliorer la sensibilisation au risque.



COUP D'ŒIL SUR LE BASSIN VERSANT

Les habitants surveillent la décrue à Cognac.
(7 février 2021)

Lettre d'information publiée par :



EPTB Charente
Etablissement Public Territorial de Bassin Charente

5 rue Chante Caille - ZI des Charriers - 17100 SAINTES
05 46 74 00 02 - eptb-charente@fleuve-charente.net

Site : www.fleuve-charente.net

Suivez-nous !



Directeur de publication : Jean-Claude GODINEAU, Président
Rédacteur : Stéphane LEMESLE, chef de projet
« prévention des inondations »
Crédits photos : EPTB Charente sauf mention contraire
Conception : agence eden
Impression : IRO imprimerie

Avec la participation financière de

